

Bulletin n°4, Juin 2024

Éditorial :

L'année dernière, j'ai représenté la délégation dans les instances nationales pour participer à l'élaboration du plan stratégique de l'UNAFAM pour les années 2023-2028.

En fin d'année, ce nouveau plan a été publié au niveau national. Il se décompose autour de quatre grands axes :

- I. Le soutien auprès des familles concernées,
- II. Le rayonnement vers la société,
- III. Les relations avec les parties prenantes externes,
- IV. Les forces vives internes.

Nous allons maintenant vous les décrire de manière un peu plus détaillée et nous allons vous inviter à y contribuer pour concevoir sa déclinaison départementale.

Sachez aussi que cinq membres du bureau de la délégation ont été formés en février au C.H. de Lavaur au programme de psychoéducation BREF par le CLAP : nous allons pouvoir nous rapprocher un peu plus des familles qui découvrent les troubles de leurs proches.

En vous souhaitant bonne lecture et avec le plaisir de connaître vos contributions,

Anne-Marie Nègre,
votre déléguée

En point de mire :

Plan stratégique 2023-2028

“ Construire ensemble une société d'écoute et d'actions ”

A travers son plan stratégique 2023-2028, l'UNAFAM a pour ambition de renforcer ses missions pour mieux répondre aux millions de Français concernés par les problématiques de santé mentale et psychiatrie. Ce plan contribuera à rendre notre association encore plus solidaire, plus dynamique et militante, en un mot incontournable, comme l'a exprimé notre présidente Marie-Jeanne Richard.

Notre principal objectif est de contribuer à la reconnaissance d'une citoyenneté pleine des personnes malades et/ou handicapées psychiques en affirmant le rôle des familles.



Ce plan stratégique se structure autour des quatre axes énoncés précédemment.

Il s'agit pour chacun d'entre eux de :

I. renforcer et diversifier notre offre de soutien et de formation auprès des familles mais aussi collaborer avec les nouveaux pairs-aidants ;

II. renforcer les plaidoyer et nos actions pour que les personnes vivant avec des troubles psychiques et leurs proches puissent accéder de manière effective à leurs droits ;

III. construire des collaborations solides avec les institutions et nos partenaires et renforcer nos coopérations avec des associations d'usagers ou des usagers eux-mêmes ;

IV. renforcer et diversifier nos capacités d'actions en développant de nouveaux espaces de dialogue et d'expression.

La construction de ce plan s'est faite autour d'une large consultation d'octobre 2022 à juin 2023.

Notre plan stratégique départemental

Chaque délégation départementale doit maintenant décliner sa contribution propre.

Nous avons conçu un questionnaire que nous avons adressé dans un premier temps à l'ensemble de nos bénévoles en vue de recueillir les contributions personnelles : bien sûr vous pouvez aussi en bénéficier.

Sur l'ensemble des contributions que nous avons rassemblées, il se dégagent deux principaux

axes sur lesquels nous renforceront nos actions.

Il s'agit d'une part de l'axe I.1.2 « Développer les offres existantes et en complémentarité avec les ressources externes du territoire » pour lequel nous avons pu enrichir le catalogue de nos offres d'information et de formation l'an dernier.

D'autre part l'axe III.1.4 « S'impliquer opérationnellement dans des coopérations innovantes avec des opérateurs du sanitaire, du médico-social et du social » pour lequel nous avons déjà pu nouer de nouveaux partenariats et pour lequel nous souhaitons poursuivre pour être mieux identifier localement.

Comme nous sommes peu nombreux, nous nous sommes concentrés sur un nombre réduit de sujets dans un premier temps, pour ne pas nous disperser que nous ferons évoluer progressivement notamment en prenant en compte les suggestions que vous pourriez nous faire.

Introduction au programme de psychoéducation BREF

Conçu et mis en œuvre en partenariat par le CLAP (Centre Lyonnais des Aidants en Psychiatrie) et l'UNAFAM ce programme court a deux objectifs principaux : répondre aux questions prioritaires de l'entourage de personnes vivant avec des troubles psychiques et leur faire connaître les ressources disponibles pour les soutenir.

LE VINATIER

PSYCHIATRIE UNIVERSITAIRE
LYON MÉTROPOLE

clap
Centre Lyonnais
des Aidants en Psychiatrie

Ce programme est désormais promu par le Ministère de la Santé et de la Prévention et a été retenu pour être déployé partout en France.

BREF

Programme de Psychoéducation

Cela a été notamment ces derniers mois en Occitanie où la formation à ce programme a pu être réalisée à l'Institut Camille Miret à Cahors, le CH du Gers, le CH Sainte-Marie de Rodez et le CH de Lavour. C'est dans ce dernier établissement que nous avons pu nous former avec le personnel hospitalier.



Le programme BREF est un programme psychoéducatif conçu pour être accessible à tout membre de l'entourage des personnes souffrant de trouble psychique. Il vise à apporter les informations prioritaires pour la famille ou l'entourage, à dédramatiser la situation, à déculpabiliser les aidants, à motiver les participants à s'informer et à se faire aider par des associations comme l'UNAFAM.

Olivier Guye

Le saviez vous ?

Votre proche est hospitalisé à l'hôpital général pour un problème d'ordre somatique. L'état psychologique ou psychiatrique de votre proche vous inquiète. Le service ne connaît pas forcément ses antécédents psychiatriques : n'hésitez pas à solliciter le service où il est hospitalisé pour demander le passage de « l'équipe psychiatrique de liaison ».



Celle-ci, constituée d'un(e) psychiatre, un(e) psychologue, un(e) infirmière de secteur psychiatrique, est à même de faire une évaluation de la santé mentale de votre proche et même rencontrer l'entourage.

Pour les contacter, adressez vous à l'IDE ou la ou le cadre de service du service où est hospitalisé votre proche.

Sylvette Billac

Cela va se produire:

Atelier d'entraide Prospect
à Castres (1-2, 22 juin)

SISM 2024 : « En mouvement
pour notre santé mentale »
du 7 au 20 oct.

Journée de formation aux
troubles psychiques
à Albi (16 nov.)